



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Au Conseil intercommunal
de l'Association des communes de
Police Région Morges

Morges, le 1^{er} novembre 2021/sbz

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil intercommunal le

**mardi 23 novembre 2021, à 20h00,
au Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin,
Salle des spectacles du Vieux-Moulin (entrée côté Nord/Jura),
avenue de Taillecou 2, 1162 Saint-Prex.**

Ordre du jour :

1. Allocution de M. Olivier Français, Conseiller aux Etats, sur la politique de sécurité.
2. Appel.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021.
5. Assermentation(s).
6. Communication(s) du Bureau.
7. Communication(s) du Comité de direction.
8. Dépôt des préavis du Comité de direction (*les documents suivront par courrier séparé ou seront remis en séance*).
 - N° 08/11.2021 – Modification des statuts et annexes de l'Association de communes Police Région Morges ;
 - Présentation explicative par le Commandant Clément Leu
 - Nomination des membres de la Commission ad hoc.
 - N° 09/11.2021 – Demande d'un crédit de CHF 295'800.00 pour participer au capital de la Société Swiss Training Academy SA (STA) ;
 - Nomination des membres de la Commission ad hoc.

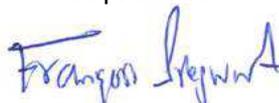
9. Rapport(s) de(s) commission(s) *(les documents suivront par courrier séparé)*.
- N° 06/09.2021 - Indemnités des délégués et du secrétaire du Conseil intercommunal ainsi que des membres du Comité de direction ;
 - N° 07/09.2021 - Demandes d'autorisations générales : de plaider, d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de CHF 50'000.00 par cas, de placer les disponibilités de la trésorerie.
10. Réponse(s) du Comité de direction aux questions en suspens.
11. Question(s), vœux et divers.
12. Intervention du Commandant Clément Leu - Présentation de la structure Police Région Morges.

Pour information :

Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s'annoncer, avant le début de la séance, auprès du Président ou du secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.

Dans l'attente de vous accueillir à Saint-Prex, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

le président



François Siegwart

le secrétaire



Steve Bruchez